



J'ai le droit de travailler?

Par **pirlo**, le **13/06/2013 à 15:20**

Bonjours a tous,je suis tunisien et je viens de faire une reconnaissance de bebe,j'ai pas encore m carte de resedence ni de carte vitale.....j'ai 3ans en france mais puisque jai pas de papier jarrive pas de trouver une travaille,rnje pose un question juste pour savoir esque j'ai le droit de travailler ou pas par ce que jattent un bebe dans 3 mois et il faut que je travaille avant sa nissance.....rnMerci

Par **amajuris**, le **13/06/2013 à 19:06**

bjr,rnsi votre titre de séjour ne vous autorise pas à travailler, vous ne pouvez pas travailler.rncdt